

Projet final du programme d'études *Sciences humaines*

*Présentation des principales modifications
apportées au projet de programme
par le comité de rédaction*

16 octobre 2020

Sciences humaines (300.xx)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial

Projet final du programme d'études

Automne 2020

Les parties surlignées en jaune indiquent les
modifications apportées au projet de
programme déposé en mai 2019

*La version anglaise du programme d'études
sera disponible ultérieurement*

- Présentation du **projet final** du programme d'études :
 - Au terme de la consultation et de ses résultats
 - À la suite des ajustements apportés par le comité de rédaction et les sous-comités
- Accent sur les **grands enjeux** relevés par la consultation :
 1. Les périodes d'enseignement
 2. La compétence en analyse quantitative
 3. La compétence en histoire
 4. La compétence sur un enjeu thématique pluridisciplinaire
 5. Les compétences en mathématique en sciences humaines (SH)

Périodes d'enseignement

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	Sciences humaines
Type de programme	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	300.xx (2020)
Type de sanction	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission	Mathématique, séquence <i>Culture, société et technique</i> de la 4 ^e secondaire Mathématique, séquence <i>Technico-sciences</i> ou <i>Sciences naturelles</i> de la 5 ^e secondaire pour les objectifs CFM-02, CFM-03 et CFM-4
Nombre d'unités	Entre 57 % et 58 %
Formation générale	26 %
Formation spécifique	Entre 30 % et 32 %
Nombre de périodes d'enseignement	Entre 1 410 et 1 455
Formation générale	660
Formation spécifique	Entre 750 et 795
Champ d'études	Sciences humaines
Il comprend les disciplines suivantes :	
- Administration - Anthropologie - Civilisations anciennes - Économique - Géographie - Histoire	- Philosophie (quand elle n'est pas présente dans la formation générale) - Psychologie - Science politique - Sciences des religions - Sociologie
Disciplines contributives	
Les disciplines suivantes peuvent contribuer à la formation spécifique pour les objectifs où elles sont précisées :	
- Biologie - Mathématique	

APPROBATION

Recommandations :

Sous-ministre adjoint à l'enseignement
supérieur

Date

Sous-ministre

Date

Approbation de la ministre :

Date

Page iii – Définition du programme d'études

- Un ajout de 45 périodes d'enseignement est fait au programme.
- La formation spécifique dans le programme d'études passe de 705-750 périodes à 750-795 périodes.



Finalité et buts

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Sciences humaines* vise à offrir à l'élève une formation équilibrée comportant une formation générale et une formation scientifique appuyée sur diverses disciplines permettant la compréhension et l'analyse de réalités humaines. Cette formation le rendra apte à poursuivre des études universitaires dans le domaine des sciences humaines, des sciences de l'éducation, des sciences de l'administration, du droit, des sciences sociales ou des sciences psychosociales.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Sciences humaines*, l'élève sera apte à :

- Expliquer des réalités humaines en utilisant les principaux faits, concepts, théories, modèles et approches propres aux disciplines des sciences humaines;
- Traiter de divers enjeux du monde actuel relatifs à la citoyenneté;
- Utiliser des outils et des méthodes de travail intellectuel ainsi que les technologies nécessaires à la réussite et à la poursuite de ses études;
- Démontrer un esprit scientifique et une curiosité intellectuelle, et exercer une pensée critique;
- Expérimenter des méthodes de recherche propres aux sciences humaines;
- Communiquer sa pensée de façon claire et structurée dans la langue d'enseignement et utiliser des ressources documentaires en langue seconde dans le contexte d'une formation en sciences humaines;
- Démontrer l'intégration d'acquis disciplinaires et méthodologiques nécessaires à l'étude de réalités humaines.

Expliquer des réalités humaines en utilisant les principaux faits, concepts, théories, modèles et approches propres aux disciplines des sciences humaines.

Les savoirs théoriques permettent de jeter un regard scientifique et rigoureux sur la société contemporaine. En recourant aux faits, aux concepts, aux théories, aux modèles et aux approches des diverses disciplines des sciences humaines, l'élève acquiert une compréhension nuancée et complexe de l'humain, des sociétés et du monde.

Par l'entremise de ces connaissances, l'élève est apte à analyser, à interpréter et à apprécier les différentes réalités humaines du monde contemporain. Il est en mesure de s'intéresser de manière consciencieuse à des phénomènes tant individuels que collectifs ou globaux.

Traiter de divers enjeux du monde actuel relatifs à la citoyenneté.

Les transformations auxquelles sont soumises les sociétés contemporaines redéfinissent les fondements de la vie en collectivité et les conditions d'exercice de la citoyenneté. La formation en sciences humaines permet à l'élève d'appréhender ces enjeux et de se poser comme détenteur de droits et de responsabilités à l'intérieur d'une société démocratique, pluraliste et ouverte sur le monde ainsi que comme interprète de ces réalités.

Page 2 – Finalité et buts

- La finalité met en valeur la formation et les apprentissages de l'élève.
- Dans le but « Traiter de divers enjeux du monde actuel... », le concept de citoyenneté est mieux défini.

Pour ce faire, l'élève construit son jugement, s'ouvre aux autres, tient compte de la diversité des points de vue et des perspectives, fait l'apprentissage de la délibération et d'une prise de parole responsable sur des questions touchant le Québec comme les autres sociétés dans le monde : les inégalités sociales et économiques, la préservation de l'environnement, le respect des minorités, etc. Les réalités et perspectives des Premières Nations et des Inuits occupent également une place de choix dans l'analyse des enjeux traités dans le cadre du programme d'études. À terme, l'élève s'engage sur la voie du développement de savoirs, d'attitudes et de comportements favorisant l'exercice d'une citoyenneté éclairée.

Utiliser des outils et des méthodes de travail intellectuel ainsi que les technologies nécessaires à la réussite et à la poursuite de ses études.

La formation scientifique de l'élève s'établit, **entre autres**, sur la base du développement de savoir-faire pratiques conduisant à un travail intellectuel rigoureux. Ce dernier implique la planification efficace **de ses tâches**, les stratégies de recherche, la communication orale et écrite de ses idées, la collaboration avec les autres et la connaissance même des processus d'apprentissage. L'exploitation de ces méthodes de travail intellectuel facilite son passage du secondaire au collégial et lui permet de réussir ses études en sciences humaines et de se préparer aux études universitaires.

Une meilleure utilisation des technologies occupe, dans cette perspective, un rôle privilégié. La maîtrise de ces outils constitue un objectif de formation essentiel, un moyen de parvenir à l'efficacité du travail intellectuel et, ultimement, à un enrichissement de la compréhension des réalités humaines.

Démontrer un esprit scientifique et une curiosité intellectuelle, et exercer une pensée critique.

L'élève développe un esprit scientifique **et exerce une pensée** critique par une initiation aux fondements théoriques et méthodologiques ainsi qu'aux interprétations de plusieurs disciplines des sciences humaines. En plus de l'amener à s'ouvrir à des champs du savoir qui ne lui sont pas tous familiers, cette diversité des regards permet à l'élève de mieux saisir la complexité des réalités humaines et stimule son intérêt **pour une meilleure compréhension** du monde actuel.

Au terme de ses études, l'élève fait montre de rigueur par sa capacité à différencier les faits des opinions, son aptitude à construire un raisonnement appuyé sur des sources crédibles et son **habileté à développer une argumentation cohérente**. Il est en mesure d'évaluer le discours scientifique sur des phénomènes humains de manière critique et de revoir ses idées à la lumière de nouvelles données. L'élève fait preuve de curiosité pour les différentes réalités que recouvre l'étude des sciences humaines et tend vers une plus grande autonomie intellectuelle.

Expérimenter des méthodes de recherche propres aux sciences humaines.

L'élève est en mesure de comprendre les caractéristiques et les étapes d'une recherche ayant **pour objectif** la construction d'un savoir scientifique en lien avec les réalités humaines. Il est capable de réaliser les différentes étapes d'une recherche scientifique, notamment l'élaboration d'une problématique.

Il est **également** capable, selon les objectifs de la recherche, d'élaborer **ou d'utiliser** des outils de collecte de données qualitatives ou quantitatives. Dans le respect des règles éthiques, **il est apte** à analyser différents types de données et à faire des liens pertinents dans l'explication de réalités humaines. Il **peut aussi** jeter un regard critique sur l'ensemble de sa démarche de recherche. Enfin, l'élève est en mesure de situer la contribution de méthodes de recherche au développement des savoirs disciplinaires et de les contextualiser.

Page 3 – Buts (*suite*)

- Le but sur la citoyenneté énumère des enjeux précis :
 - Les inégalités sociales et économiques
 - La préservation de l'environnement
 - Le respect des minorités
 - Les réalités et perspectives autochtones

Communiquer sa pensée de façon claire et structurée dans la langue d'enseignement et utiliser des ressources documentaires en langue seconde dans le contexte d'une formation en sciences humaines.

L'analyse et l'interprétation des réalités humaines s'appuient sur une excellente maîtrise de la langue d'enseignement. Pour expliquer des réalités humaines, l'élève manie une langue claire et riche à l'oral et à l'écrit. La lecture et la compréhension de divers types de textes, notamment à caractère scientifique, sont essentielles en sciences humaines. L'élève sait produire différents types de textes conformes aux normes de rédaction ainsi qu'aux aspects orthographiques, grammaticaux et syntaxiques de la langue d'enseignement. À l'oral, il sait utiliser un niveau de langue adapté au type de communication.

L'usage de la langue seconde s'avère aussi indispensable pour l'élève destiné à poursuivre des études à l'université, dans un contexte où les ressources documentaires ne sont pas toujours disponibles dans la langue d'enseignement. Il sait se documenter ainsi que lire et comprendre des textes relatifs aux sciences humaines en langue seconde.

Démontrer l'intégration d'acquis disciplinaires et méthodologiques nécessaires à l'étude de réalités humaines.

L'analyse de réalités humaines complexes exige la mise en relation d'acquis disciplinaires et méthodologiques variés. L'élève est en mesure de réinvestir les connaissances, les habiletés et les attitudes acquises tout au long de son parcours d'études collégiales en sciences humaines et de les exploiter correctement dans l'étude de diverses questions.

Conscient de sa démarche globale d'apprentissage, l'élève pose un regard critique sur les acquis de sa formation et ses aptitudes à traiter l'information, à la retenir et à la transférer. Il dispose ainsi des savoirs favorisant l'atteinte d'objectifs déterminés.

Les buts de la formation spécifique sont clairs : développer chez l'élève un corps de connaissances générales, des méthodes de travail, des outils d'analyse, des habiletés communicationnelles et des attitudes propices à l'apprentissage de même qu'au travail autonome et collaboratif. À des apprentissages fondamentaux s'ajoutent des dispositions d'esprit marquées par la curiosité, l'ouverture et la capacité de raisonner et d'argumenter. Ainsi outillée, exercée à la discipline de l'esprit critique et scientifique, apte aux vues les plus larges comme aux analyses les plus pointues et dotée des qualités de maturité intellectuelle nécessaires à la réussite des études supérieures, la personne diplômée en sciences humaines est préparée à jouer un rôle actif et positif à titre de citoyenne ou de citoyen au Québec.

Page 4 – Buts (suite)

- Un but sur l'intégration des acquis a été ajouté.



Structure

Liste des objectifs

Formation spécifique

Entre 30 % et 32 unités, entre 750 et 795 périodes d'enseignement

Minimum de 555 périodes d'enseignement prescrites

Maximum de 150 périodes d'enseignement par discipline du champ d'études « Sciences humaines »

Objectifs communs

Méthodologie et intégration (min. 195 périodes)

CCG-01 Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.

CCG-02 Réaliser une recherche scientifique par l'application d'une méthode qualitative en sciences humaines.

CCG-03 Interpréter des réalités humaines par l'analyse quantitative en sciences humaines.

CCG-04 Démontrer l'intégration de ses acquis en sciences humaines.

Initiation (min. 225 périodes)

Objectifs obligatoires

CCI-01 Expliquer des fondements de l'histoire du monde, du XV^e siècle à nos jours.

CCI-02 Expliquer les bases économiques de l'allocation des ressources en société.

CCI-03 Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.

Objectifs au choix (au moins deux parmi les suivants)

CCI-04 Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions avec la société.

CCI-05 Expliquer l'unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique.

CCI-06 Expliquer les civilisations anciennes en s'appuyant sur des sources archéologiques et historiques.

CCI-07 Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l'espace géographique.

CCI-08 Expliquer le religieux dans la perspective des sciences des religions.

CCI-09 Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXI^e siècle.

CCI-10 Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.

CCI-11 Demonstrate how philosophical methods and theories respond to problems of human concern.

Approfondissement (min. 135 périodes)

Objectif obligatoire

CCA-01 Analyser des réalités humaines par l'approfondissement d'une perspective disciplinaire en sciences humaines.

Objectifs optionnels

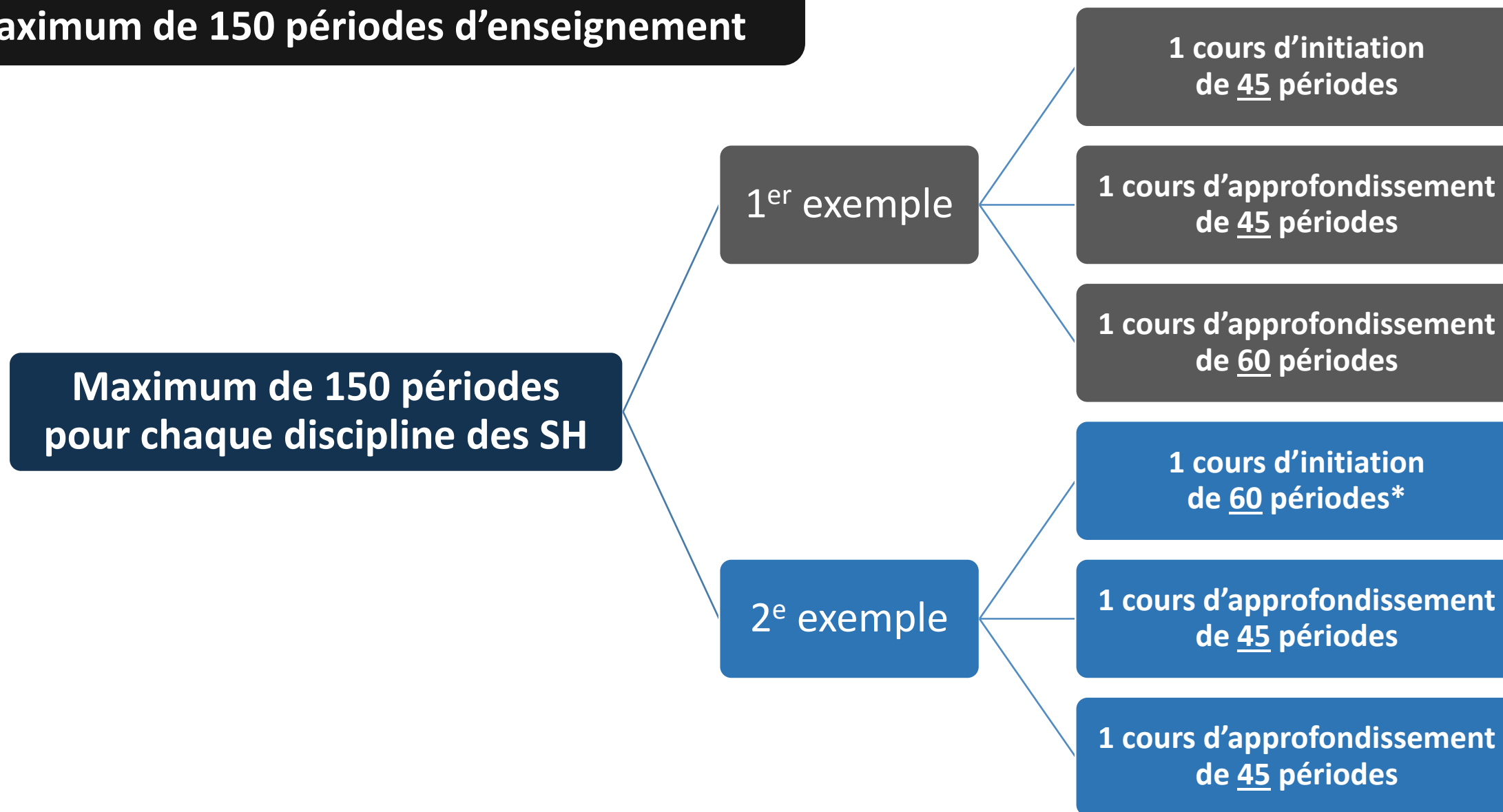
CCA-02 Analyser un enjeu thématique selon une perspective multidisciplinaire en sciences humaines.

CCA-03 Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué aux sciences humaines.

Page 5 – Objectifs et standards

- Dans l'ensemble, peu de changements dans la structure de la formation spécifique
- Méthodologie et intégration ainsi qu'initiation : aucun changement
- Approfondissement :
 - 3 compétences au lieu de 2
 - Minimum de 135 périodes : aucun changement
- Maximum de 150 périodes d'enseignement par discipline en SH :
 - Auparavant, un maximum de 90 périodes visait les compétences d'approfondissement.
 - Désormais, un maximum de 150 périodes s'applique aux compétences d'initiation et d'approfondissement, pour les disciplines des SH.
 - L'objectif : éviter la spécialisation et ouvrir la formation à un large éventail de disciplines en SH.

Figure 1 – Exemples de l'application du maximum de 150 périodes d'enseignement

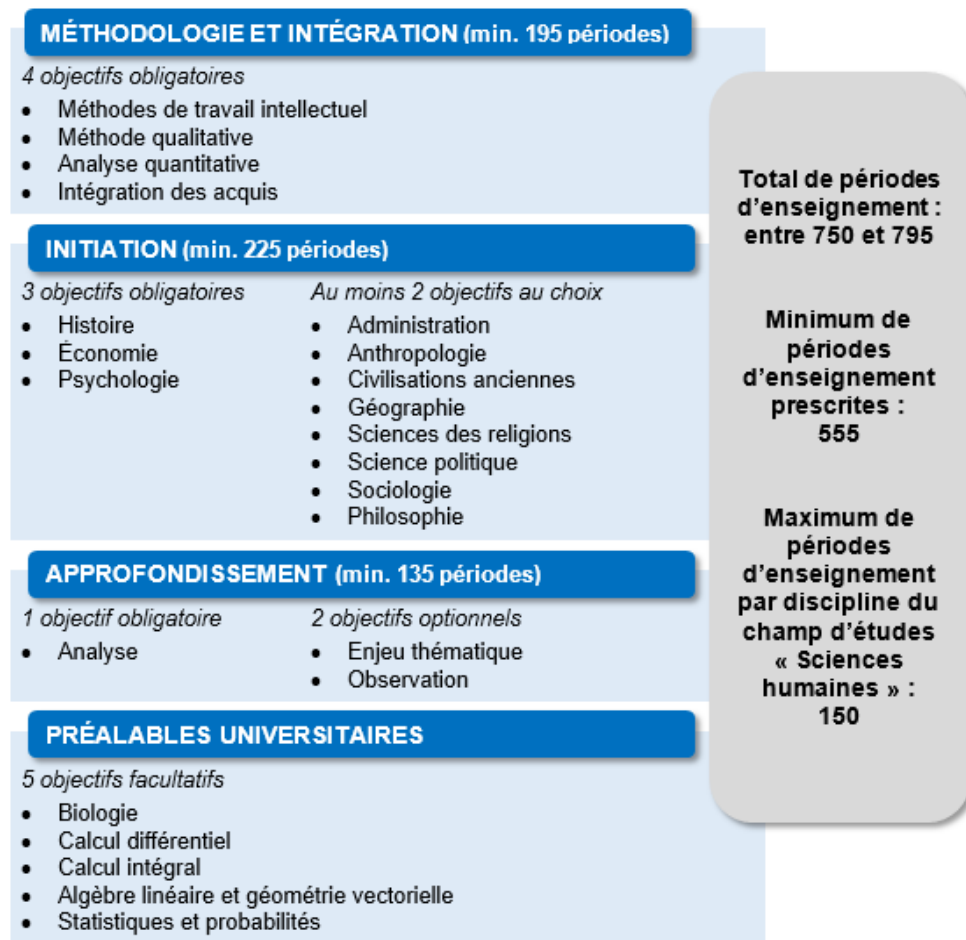


* 60 périodes = 45 périodes d'initiation + 15 périodes en MTI (voir la diapositive 14)

Objectifs facultatifs (préalables à certains programmes d'études universitaires)

- CFB-01 Expliquer l'incidence de systèmes biologiques sur l'homéostasie et sur des comportements humains.
- CFM-02 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul différentiel.
- CFM-03 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul intégral.
- CFM-04 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.
- CFM-05 Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide d'outils statistiques fondés sur la théorie des probabilités.

Figure 2 – Vue d'ensemble de la formation spécifique du programme d'études préuniversitaires Sciences humaines



Page 6 – Objectifs et standards (*suite*)

- Un nouveau schéma illustre la structure de la formation spécifique.

Méthodologie et intégration

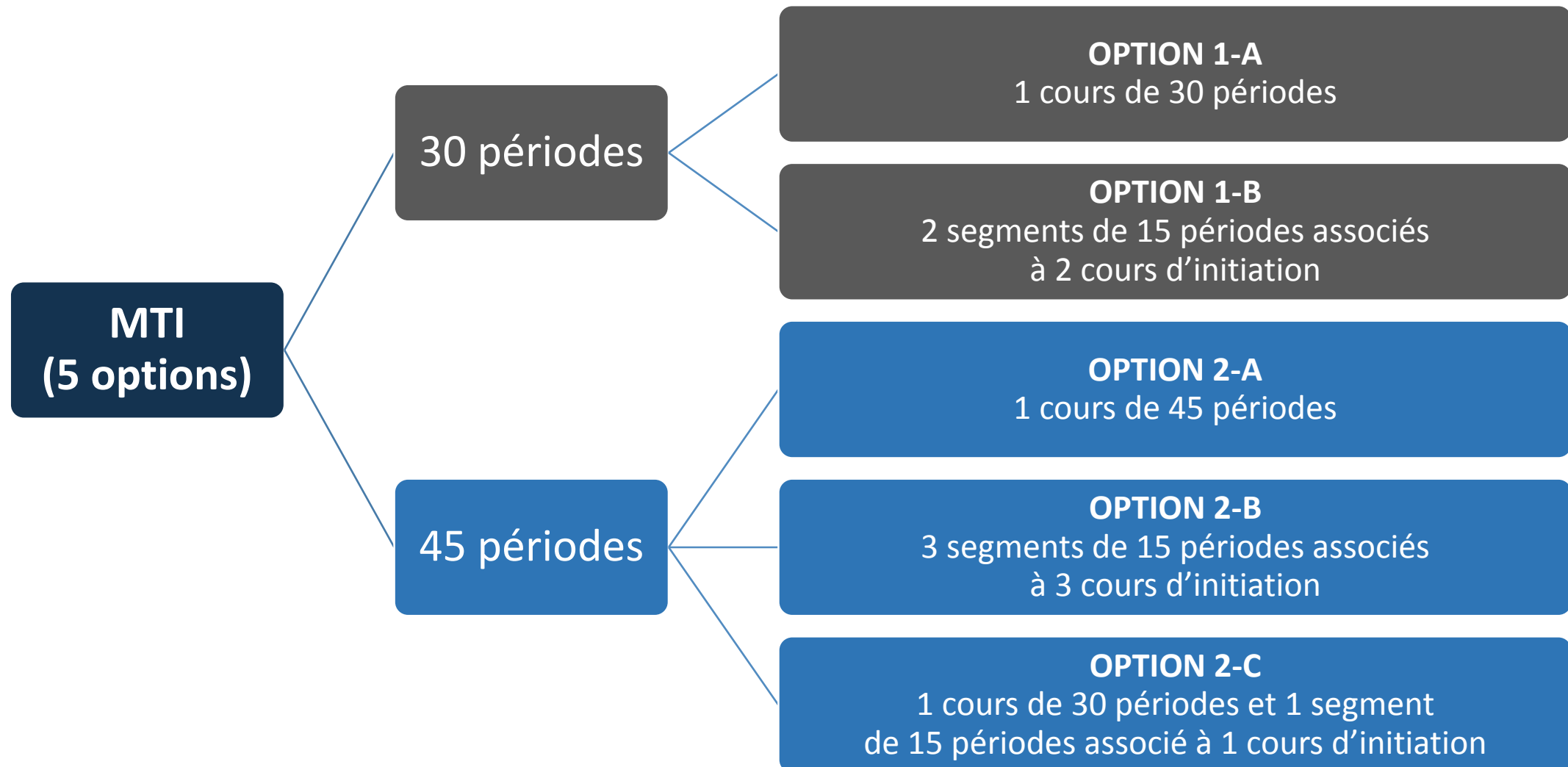
Objectifs et standards communs

Méthodologie et intégration		Code : CCG-01
Objectif	Standard	
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.	- Planification appropriée de ses tâches. - Respect de l'éthique du travail intellectuel. - Qualité de la langue française et de l'expression.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1. Démontrer sa compréhension des textes du domaine des sciences humaines.	- Distinction juste des types de textes. - Relevé des éléments significatifs du contexte de production du texte. - Mise en évidence précise des composantes et de la logique du texte.	
2. Effectuer une recherche documentaire en sciences humaines.	- Utilisation appropriée d'outils de recherche d'information. Pertinence et fiabilité des sources d'information. - Utilisation pertinente de sources d'information variées.	
3. Rédiger des textes adaptés au champ d'études.	- Rédaction conforme aux différents types de textes. - Plan de rédaction approprié. - Utilisation appropriée des citations, des paraphrases et des références. - Application juste des règles de présentation des travaux. Médiagraphie conforme aux règles établies.	
4. Exploiter des technologies actuelles en sciences humaines.	- Utilisation appropriée des outils technologiques selon la tâche. - Pratiques appropriées en matière de travail en réseau. - Utilisation responsable des technologies actuelles.	
5. Travailler en équipe en sciences humaines.	- Établissement de règles de fonctionnement adaptées à la tâche. - Adoption de comportements collaboratifs favorisant la rétroaction.	
6. Communiquer et soutenir ses idées oralement en sciences humaines.	- Expression claire de ses idées. - Interaction efficace avec l'interlocuteur. - Démonstration appuyée de ses idées.	
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »	
Périodes d'enseignement :	30 ou 45	
Précision :	Cet objectif peut être atteint par la création d'un cours de 30 ou de 45 périodes (associé à un code de cours « 300 Sciences humaines ») OU par la répartition de 2 ou 3 segments de 15 périodes alloués à des objectifs d'initiation.	

Page 7 – Méthodes de travail intellectuel (MTI)

- Modifications mineures apportées aux éléments et aux critères
- Une précision plus claire et une plus grande souplesse concernant l'enseignement de cette compétence

Figure 2 – Possibilités d’enseignement de la compétence sur les méthodes de travail intellectuel (MTI)



Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une recherche scientifique par l'application d'une méthode qualitative en sciences humaines.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Respect des bases de l'éthique de la recherche en sciences humaines.
- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue.
- Utilisation appropriée des technologies requises.
- **Collaboration appropriée** au travail d'équipe.
- Qualité de la langue française et de l'expression.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Expliquer les caractéristiques de la démarche scientifique en sciences humaines.

- Distinction juste entre les savoirs scientifiques et les savoirs non scientifiques.
- Description appropriée des particularités de la **recherche** en sciences humaines.
- Distinction juste des étapes de la démarche scientifique en sciences humaines.

2. Elaborer une problématique.

- Définition claire du problème de recherche.
- Sélection de la documentation pertinente.
- Rédaction appropriée de l'état de la question.
- Formulation appropriée **de l'hypothèse** ou de l'objectif de recherche.

3. Utiliser une méthode qualitative de collecte de données.

- Distinction juste de différentes méthodes qualitatives de collecte de données utilisées en sciences humaines.
- Construction d'un instrument de collecte de données **adapté au problème défini et conforme à la méthode retenue**.
- **Planification rigoureuse de la collecte de données**.
- Collecte méthodique des données.

4. Analyser les **données recueillies**.

- Création d'un système de classement de données pertinent.
- **Traitement** approprié des données.
- Présentation synthétique des données **en lien avec l'hypothèse ou l'objectif de recherche**.

5. **Interpréter et communiquer** les résultats **de la recherche**.

- Interprétation pertinente des résultats **obtenus** au regard **de la problématique**.
- Mise en évidence appropriée des limites et des biais **influant sur la valeur et l'interprétation des résultats obtenus**.
- Production d'une communication scientifique **présentant la méthodologie utilisée et les résultats obtenus**.

Activités d'apprentissage

Discipline : **Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »**

Périodes d'enseignement : **Au moins 60**

Précision :

- **Cet objectif doit être associé à un code de cours « 300 Sciences humaines ».**

Page 8 – Méthode qualitative

- Principales modifications apportées aux éléments 4 et 5

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Interpréter des réalités humaines par l'analyse quantitative en sciences humaines.	- Utilisation appropriée des technologies requises. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Situer l'utilisation de l'analyse quantitative en sciences humaines.	- Reconnaissance appropriée de l'émergence de la quantification en sciences humaines. - Mise en évidence de l'usage actuel des données quantitatives dans diverses disciplines des sciences humaines. - Distinction juste entre l'analyse quantitative et l'analyse qualitative de données. - Reconnaissance appropriée des enjeux éthiques de l'analyse quantitative.
2. Formuler des hypothèses mesurables permettant l'examen de réalités humaines.	- Reconnaissance des divers types de variables et d'échelles de mesure. - Formulation appropriée d'une hypothèse opérationnelle. - Justification pertinente d'une hypothèse au regard d'une perspective documentée.
3. Décrire des méthodes de collecte de données quantitatives en sciences humaines.	- Distinction juste de méthodes de collecte de données primaires en sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de différentes sources de données secondaires en sciences humaines. - Repérage et description juste des erreurs et des biais potentiels dans la construction et l'interprétation des données quantitatives en sciences humaines.
4. Traiter des données en sciences humaines à l'aide de mesures descriptives.	- Utilisation pertinente de données primaires ou secondaires. - Utilisation appropriée de mesures descriptives. - Élaboration adéquate de données construites. - Organisation et présentation appropriées des données. - Mise en relation et interprétation juste de données quantitatives dans différents contextes.
5. Déterminer les conditions de généralisation d'une analyse quantitative portant sur des réalités humaines.	- Reconnaissance juste des caractéristiques de différents types d'échantillonnage. - Utilisation appropriée des outils statistiques permettant de vérifier la représentativité de l'analyse quantitative. - Interprétation juste d'éléments d'inférence statistique utilisés en sciences humaines.
6. Caractériser des liens entre des variables propres à des réalités humaines.	- Distinction juste des types de liens entre des variables quantitatives et des variables qualitatives. - Vérification juste de la présence et de l'intensité d'un lien entre deux variables à l'aide de mesures appropriées. - Interprétation juste des mesures et du lien entre les variables.

Page 9 – Analyse quantitative

- Modifications significatives apportées à la compétence pour qu'elle soit bien ancrée dans le champ des SH et qu'elle réponde encore mieux aux besoins de formation des élèves :
 - Favoriser la compréhension et l'interprétation des données quantitatives par les élèves, en faire des « étudiants-citoyens [...] éclairés de l'usage des statistiques en sciences humaines » (extrait d'un cahier de consultation)
 - Moins insister sur le rôle d'apprentis chercheurs des élèves ou sur la réalisation d'une recherche (c'est l'objectif de la compétence sur la méthode qualitative)
 - Miser sur les questions et les enjeux étudiés par les diverses disciplines des SH, suivant leurs langages, leurs méthodes et leurs angles d'analyse

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Interpréter des réalités humaines par l'analyse quantitative en sciences humaines.	- Utilisation appropriée des technologies requises. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Situer l'utilisation de l'analyse quantitative en sciences humaines.	- Reconnaissance appropriée de l'émergence de la quantification en sciences humaines. - Mise en évidence de l'usage actuel des données quantitatives dans diverses disciplines des sciences humaines. - Distinction juste entre l'analyse quantitative et l'analyse qualitative de données. - Reconnaissance appropriée des enjeux éthiques de l'analyse quantitative.
2. Formuler des hypothèses mesurables permettant l'examen de réalités humaines.	- Reconnaissance des divers types de variables et d'échelles de mesure. - Formulation appropriée d'une hypothèse opérationnelle. - Justification pertinente d'une hypothèse au regard d'une perspective documentée.
3. Décrire des méthodes de collecte de données quantitatives en sciences humaines.	- Distinction juste de méthodes de collecte de données primaires en sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de différentes sources de données secondaires en sciences humaines. - Repérage et description juste des erreurs et des biais potentiels dans la construction et l'interprétation des données quantitatives en sciences humaines.
4. Traiter des données en sciences humaines à l'aide de mesures descriptives.	- Utilisation pertinente de données primaires ou secondaires. - Utilisation appropriée de mesures descriptives. - Élaboration adéquate de données construites. - Organisation et présentation appropriées des données. - Mise en relation et interprétation juste de données quantitatives dans différents contextes.
5. Déterminer les conditions de généralisation d'une analyse quantitative portant sur des réalités humaines.	- Reconnaissance juste des caractéristiques de différents types d'échantillonnage. - Utilisation appropriée des outils statistiques permettant de vérifier la représentativité de l'analyse quantitative. - Interprétation juste d'éléments d'inférence statistique utilisés en sciences humaines.
6. Caractériser des liens entre des variables propres à des réalités humaines.	- Distinction juste des types de liens entre des variables quantitatives et des variables qualitatives. - Vérification juste de la présence et de l'intensité d'un lien entre deux variables à l'aide de mesures appropriées. - Interprétation juste des mesures et du lien entre les variables.

Page 9 – Analyse quantitative (suite)

- Modification de l'énoncé de la compétence
- Nouveaux critères dans l'élément 1
- Modifications apportées aux éléments 2 à 6 et à leurs critères de performance
- Éléments statistiques essentiels toujours présents, mais formulés autrement

7. Porter un jugement sur une analyse quantitative et son interprétation en sciences humaines.
- Évaluation critique appropriée de l'organisation et de la présentation générale des données quantitatives.
 - Réflexion critique appropriée sur la pertinence de l'information quantitative.
 - Interprétation cohérente de l'analyse quantitative.

Activités d'apprentissage

Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »
 Note : La discipline mathématique peut permettre l'atteinte de cet objectif

Périodes d'enseignement : Au moins 60

Précision :

- Cet objectif doit être associé à un code de cours « 300 Sciences humaines » ou « 360 Multidisciplinaire ».

Page 10 – Analyse quantitative (*suite*)

- Modifications apportées à l'élément 7 et à ses critères de performance
- Disciplines d'enseignement

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer l'intégration de ses acquis en sciences humaines.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation judicieuse de méthodes de travail intellectuel.
- Respect de l'éthique du travail intellectuel.
- Qualité de la langue française et de l'expression.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Préparer la réalisation d'une production en fonction de ses acquis.

- Relevé des acquis significatifs au regard de son programme d'études.
- Élaboration détaillée d'une démarche de réalisation.

2. Réaliser une production originale significative.

- Application rigoureuse d'acquis méthodologiques dans la démarche de réalisation.
- Réinvestissement judicieux d'acquis dans une situation nouvelle.
- Intégration de perspectives d'au moins trois disciplines des sciences humaines.
- Démarche fondée sur une documentation pertinente dans la langue d'enseignement et la langue seconde.

3. Diffuser publiquement sa production.

- Synthèse appropriée de sa production.
- Utilisation d'un média de diffusion approprié.
- Transmission claire de l'information.

4. Évaluer sa démarche globale d'apprentissage en sciences humaines.

- Évaluation critique de sa production.
- Évaluation pertinente de ses forces et de ses faiblesses au terme de sa formation en sciences humaines.
- Reconnaissance de l'incidence de sa formation sur ses rôles d'élève et de citoyenne ou de citoyen.

Activités d'apprentissage

Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »

Périodes d'enseignement : Au moins 45

Précision :

- Cet objectif doit être associé à un code de cours « 300 Sciences humaines ».

Page 11 – Intégration des acquis

- Changements mineurs dans l'ensemble, sauf à l'élément 4



Initiation

Pages 12 à 22 – Précision sur le Québec dans les « activités d'apprentissage »

- En réponse à la consultation, cette précision a été maintenue pour chacune des compétences d'initiation, mais réécrite de façon à bien exprimer que parmi les contenus traités, les cours d'initiation abordent des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises.

Précision :

- Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.

Initiation		Code : CCI-01
Objectif	Standard	
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Expliquer des fondements de l'histoire du monde, du XV ^e siècle à nos jours.	- Démonstration d'un esprit critique dans l'étude des réalités et des sources historiques. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1. Déterminer ce qui caractérise la construction du savoir historique.	- Reconnaissance juste des différents types de sources. - Contextualisation appropriée d'une source primaire. - Mise en relief appropriée de la dimension temporelle des réalités humaines examinées. - Distinction juste d'interprétations historiques d'un objet donné.	
2. Examiner des éléments fondamentaux de l'histoire du monde, du XV ^e siècle à nos jours.	- Description factuelle pertinente d'éléments fondamentaux tels que des acteurs, des événements et des phénomènes. - Référence à des repères chronologiques et géographiques pertinents visant à situer les réalités historiques examinées. - Mise en évidence pertinente de la diversité des réalités historiques à l'échelle planétaire concernant les éléments fondamentaux examinés. - Caractérisation judicieuse des rapports historiques entre des sociétés de diverses régions du monde. - Reconnaissance appropriée de processus historiques se déployant à l'échelle continentale ou mondiale.	
3. Formuler une explication historique.	- Détermination pertinente des causes ou des origines des réalités historiques examinées. - Appréciation judicieuse des répercussions ou des conséquences des réalités historiques examinées. - Mise en évidence pertinente d'éléments de continuité, de rupture ou de transition au vu des réalités historiques examinées.	
4. Interpréter un enjeu du monde actuel dans une perspective historique.	- Caractérisation appropriée de l'enjeu sélectionné. - Utilisation de données historiques pertinentes pour l'interprétation. - Mise en relief appropriée de l'enjeu sélectionné au regard de son ampleur ou de son retentissement dans le temps et l'espace.	
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Histoire	
Périodes d'enseignement :	45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif CCG-01	
Précision :	Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.	

Page 12 – Histoire

- L'énoncé de la compétence est modifié; celle-ci est désormais axée sur l'histoire du monde, du XV^e siècle à nos jours.
- En conformité avec ce nouvel énoncé, des modifications ont été apportées aux éléments 2, 3 et 4.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence****Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence**

Expliquer l'unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique.

- Démonstration d'ouverture d'esprit à l'égard des faits et des phénomènes étudiés.
- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue.
- Qualité de la langue française et de l'expression.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître la spécificité de l'anthropologie.

- Reconnaissance appropriée des principales sous-disciplines de l'anthropologie.
- Distinction juste des approches, des méthodes et des concepts fondamentaux de l'anthropologie.
- Distinction claire de l'anthropologie par rapport à d'autres disciplines des sciences humaines.
- Reconnaissance appropriée de l'apport d'anthropologues actuels à la compréhension de phénomènes humains.

2. Décrire des caractéristiques culturelles et biologiques propres à l'être humain.

- Mise en relief juste d'éléments qui définissent l'espèce humaine et son évolution.
- Distinction juste de dimensions universelles et spécifiques de comportements humains.
- Reconnaissance juste de mécanismes de construction de l'altérité.
- Reconnaissance de situations pertinentes permettant d'illustrer des rencontres entre des cultures ou des sociétés.

3. Examiner des phénomènes humains en utilisant des concepts, des méthodes et des approches anthropologiques.

- Participation active* à l'examen d'au moins un phénomène.
- Description juste des phénomènes examinés.
- Mise en relation pertinente des phénomènes examinés avec des concepts, des méthodes ou des approches anthropologiques.

4. Interpréter un enjeu actuel dans une perspective anthropologique.

- Mise en contexte suffisante de l'enjeu sélectionné.
- Mise en évidence pertinente de l'apport de l'anthropologie à la compréhension de l'enjeu sélectionné.
- Réflexion critique pertinente sur des conséquences liées à l'enjeu sélectionné.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anthropologie

Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif CCG-01

Précisions :

- Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.
- * Participation active : entrevue, observation participante, observation de fossiles, comparaison anthropométrique, initiation à une activité de fouille, observation d'artéfacts muséaux, etc.

Page 16 – Anthropologie

- Ajout d'un terme à l'énoncé de la compétence
- Diverses modifications apportées aux 4 éléments et aux critères de performance

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l'espace géographique.	- Utilisation appropriée d'outils géographiques. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la géographie.	- Reconnaissance juste de l'évolution de la géographie. - Description appropriée de l'objet d'étude. - Reconnaissance juste de l'apport de la géographie et de géographes à la compréhension des phénomènes humains.
2. Caractériser des interrelations spatiales entre l'humain, la société et les composantes naturelles du milieu.	- Description claire de caractéristiques et de processus liés à des sphères du géosystème. - Distinction juste d'ensembles géographiques physiques et humains à différentes échelles. - Mise en relation pertinente de dynamiques naturelles ou humaines s'inscrivant dans l'espace géographique.
3. Appliquer une démarche permettant l'interprétation de l'espace géographique.	- Interprétation juste de documents cartographiques. - Traitement approprié d'informations géographiques. - Conception efficace de représentations spatiales. - Formulation de commentaires géographiques appropriés.
4. Interpréter un enjeu local, régional, national ou international dans une perspective géographique.	- Reconnaissance juste des principales composantes géographiques de l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de l'apport de la géographie à la compréhension de l'enjeu sélectionné. - Prise en compte de solutions considérant l'humain, la société et les composantes naturelles du milieu.

Activités d'apprentissage

Discipline : Géographie

Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif CCG-01

Précision :

- Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.

Page 18 – Géographie

- Réduction du nombre de critères de performance (critères généraux et critères des éléments 1, 3 et 4)
- Diverses précisions ou reformulations par endroits

Initiation		Code : CCI-10
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la sociologie.		- Reconnaissance appropriée du contexte d'émergence de la sociologie. - Distinction claire de la sociologie par rapport aux autres disciplines des sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de l'apport de sociologues à la compréhension de la vie en société.
2. Caractériser les principales approches en sociologie.		- Distinction juste des principales perspectives théoriques et de concepts classiques en sociologie. - Description appropriée de perspectives théoriques et de concepts récemment reconnus en sociologie.
3. Examiner des phénomènes sociaux contemporains.		- Description appropriée de phénomènes sociaux propres à la société contemporaine. - Utilisation juste de théories et de concepts liés aux phénomènes sociaux étudiés.
4. Interpréter un enjeu de société actuel dans une perspective sociologique.		- Contextualisation appropriée de l'enjeu sélectionné. - Mise en relation pertinente entre des savoirs sociologiques et l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de la diversité des points de vue sur l'enjeu sélectionné.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Sociologie		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif CCG-01		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Page 21 – Sociologie

- Principales modifications apportées à l'élément 2 de la compétence

Initiation Code : CCI-02	
Objectif	Standard
Enoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les bases économiques de l'allocation des ressources en société.	- Interprétation juste des données chiffrées. - Références appropriées à des événements de l'actualité.

Initiation Code : CCI-03	
Objectif	Standard
Enoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.	- Distinction appropriée entre les comportements humains et les processus mentaux. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue.

Initiation Code : CCI-04	
Objectif	Standard
Enoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions avec la société.	- Interprétation juste des données chiffrées. - Style de communication adapté au monde de l'administration.

Initiation Code : CCI-06	
Objectif	Standard
Enoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les civilisations anciennes en s'appuyant sur des sources archéologiques et historiques*.	- Mise en contexte appropriée des sources au regard des civilisations. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue.

Initiation Code : CCI-08	
Objectif	Standard
Enoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer le religieux dans la perspective des sciences des religions.	- Démonstration appropriée de la prise en compte de perspectives diverses. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue.

Initiation Code : CCI-09	
Objectif	Standard
Enoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXI ^e siècle.	- Références appropriées à des événements de l'actualité. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.

Initiation Code : CCI-11	
Objectif	Standard
Statement of the Competency	Performance Criteria (for the competency as a whole)
Demonstrate how philosophical methods and theories respond to problems of human concern.	- Correct application of principles of critical thinking. - Clear and coherent expression of philosophical ideas and arguments. - Appropriate demonstration of a variety of perspectives. - Proper use of terminology specific to philosophy. - Qualité de la langue anglaise et de l'expression.

Page 13 – Économie

Page 14 – Psychologie

Page 15 – Administration

Page 17 – Civilisations anciennes

Page 19 – Sciences des religions

Page 20 – Science politique

Page 22 – Philosophie

- Certaines reformulations concernent l'ensemble de ces compétences :
 - Des nuances ont été apportées par endroits.
 - Certains termes ou adjectifs ont été ajoutés, remplacés ou retirés.
 - Les critères du dernier élément de la compétence ont fait l'objet d'une certaine uniformisation.



Approfondissement

Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des réalités humaines par l'approfondissement d'une perspective disciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Cerner les réalités humaines étudiées.		Description claire des réalités humaines étudiées. - Contextualisation appropriée des réalités humaines étudiées.
2. Examiner des éléments fondamentaux associés à une perspective disciplinaire en sciences humaines.		Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines étudiées. - Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension des réalités humaines étudiées. - Différenciation appropriée d'approches ou de théories permettant l'étude des réalités humaines.
3. Analyser un cas, une situation ou un problème relatif aux réalités humaines étudiées.		- Sélection, dans la langue d'enseignement et la langue seconde, d'information pertinente liée aux réalités humaines étudiées. Formulation de questions pertinentes favorisant la compréhension des réalités humaines étudiées. - Utilisation appropriée de concepts, d'approches ou de théories. - Mise en relation judicieuse de facteurs explicatifs liés au cas, à la situation ou au problème.
Activités d'apprentissage		
Discipline :		Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »
Périodes d'enseignement :		Au moins 45

Page 23 – Analyse

- Peu de modifications, sauf à l'élément 3

Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser un enjeu thématique selon une perspective multidisciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Cerner un enjeu thématique particulier.		- Description claire d'éléments factuels liés à l'enjeu. - Contextualisation appropriée de l'enjeu dans l'espace et le temps.
2. Examiner des éléments fondamentaux associés à une pluralité de perspectives disciplinaires en lien avec l'enjeu.		- Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés à l'enjeu. - Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension de l'enjeu. - Différenciation appropriée d'approches ou de théories permettant l'étude de l'enjeu.
3. Analyser un aspect de l'enjeu sous l'angle d'une pluralité de perspectives en sciences humaines.		- Sélection, dans la langue d'enseignement et la langue seconde, d'information pertinente liée à l'enjeu. - Formulation de questions pertinentes favorisant la compréhension de l'enjeu. - Utilisation appropriée de concepts, d'approches ou de théories. - Mise en relation judicieuse de facteurs explicatifs liés à l'aspect de l'enjeu.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »	
Périodes d'enseignement :	Au moins 45	
Précision :	Cet objectif doit être associé à un code de cours « 300 Sciences humaines ».	

Page 24 – Enjeu thématique

- Cette compétence, qui passe de l'initiation à l'approfondissement, a fait l'objet d'une importante réécriture.
- Un enjeu thématique forme le noyau autour duquel s'articule la compétence.
- L'analyse de l'enjeu se fait selon une pluralité de perspectives en SH.
- Cette compétence est optionnelle.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué* aux sciences humaines.	• Respect des règles d'éthique. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les réalités humaines à observer.	• Description juste des réalités humaines à observer. • Détermination claire des objectifs poursuivis et de l'approche à adopter.
2. Examiner des éléments fondamentaux disciplinaires ou multidisciplinaires en lien avec les réalités humaines à observer.	• Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines à observer. • Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension des réalités humaines à observer. • Mise en relation pertinente entre des approches ou des théories et l'étude des réalités humaines à observer.
3. Réaliser la recension d'informations dans un contexte appliqué.	• Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. • Recension des informations pertinentes. • Adoption de comportements appropriés.
4. Analyser une ou des dimensions des réalités humaines observées.	• Formulation de liens clairs et pertinents entre des faits, des concepts, des approches ou des théories et les réalités humaines observées. • Bilan approprié de sa compréhension des réalités humaines analysées. • Évaluation appropriée de la démarche au regard des objectifs poursuivis et de l'approche adoptée.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »	
Périodes d'enseignement : Au moins 45	
Précision :	
• * Contexte appliqué : étude ou enquête de terrain, séjour culturel, voyage d'études, projet d'immersion ou de coopération, etc.	

Page 25 – Observation

- Cette compétence a fait l'objet d'une importante réécriture :
 - Par souci d'équivalence avec les autres compétences d'approfondissement
 - Par souci de clarté (retrait du terme *projet d'observation*, qui prêtait à confusion par rapport aux méthodes de recherche)
- La compétence porte maintenant sur l'observation et l'analyse de réalités humaines, dans un contexte appliqué aux SH.
- Cette compétence est optionnelle.

Préalables universitaires

Objectifs et standards facultatifs

Préalable universitaire	Code : CFB-01
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer l'incidence de systèmes biologiques sur l'homéostasie et sur des comportements humains.	- Références appropriées à divers comportements humains. - Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie reconnus.

Préalable universitaire	Code : CFM-02
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul différentiel.	- Reconnaissance juste du contexte d'émergence du calcul différentiel. - Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines. - Utilisation correcte de la syntaxe mathématique. - Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux. - Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.

Préalable universitaire	Code : CFM-03
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul intégral.	- Reconnaissance juste du contexte d'émergence du calcul intégral. - Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines. - Utilisation correcte de la syntaxe mathématique. - Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux. - Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.

Préalable universitaire	Code : CFM-04
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.	- Reconnaissance juste du contexte d'émergence de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle. - Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines. - Utilisation correcte de la syntaxe mathématique. - Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux. - Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.

Page 26 – Biologie

- L'énoncé de la compétence a été reformulé.
- Un 4^e élément portant sur le système reproducteur a été ajouté.

Pages 27 à 32 – Calcul différentiel, calcul intégral et algèbre linéaire et géométrie vectorielle

- Les périodes d'enseignement sont les mêmes que celles du projet de programme d'études *Sciences de la nature* (SN) :
 - Calcul différentiel : 75 périodes
 - Calcul intégral : 60 périodes
 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle : 60 périodes
- Des précisions supplémentaires sur des contenus prescrits ont été apportées, comme en SN.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide d'outils statistiques fondés sur la théorie des probabilités.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Reconnaissance juste du contexte d'émergence de situations impliquant l'utilisation des statistiques et des probabilités.
- Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines.
- Utilisation correcte de la syntaxe mathématique.
- Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux.
- Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Utiliser la théorie des probabilités dans un processus de prise de décision propre à une réalité humaine courante.

- Caractérisation juste de réalités humaines courantes soumises au hasard.
- Application des bases de la théorie des ensembles à une réalité humaine courante.
- Évaluation juste de la probabilité d'un événement à l'aide de l'analyse combinatoire.
- Représentation appropriée d'une situation probabiliste associée à une réalité humaine courante.

4. Détecter des phénomènes de biais dans un processus de prise de décision propre à une réalité humaine courante.

- Reconnaissance appropriée des principaux biais statistiques.
- Reconnaissance appropriée de paradoxes statistiques et de probabilités.
- Interprétation juste des biais de paradoxes statistiques et de probabilités dans le contexte d'une réalité humaine courante [4].

Activités d'apprentissage

Discipline : **Mathématique**

Note : Les disciplines qui composent le champ d'études « Sciences humaines » peuvent aussi permettre l'atteinte de cet objectif.

Périodes d'enseignement : 45

Précisions :

- Des outils technologiques sont utilisés.

Le contenu prescrit est le suivant :

- [1] Principales lois de probabilité :
 - Loi uniforme;
 - Loi binomiale;
 - Loi normale.
- [2] **Petits échantillons inclus.**
- [3] Test d'hypothèse sur :
 - une moyenne;
 - une proportion;
 - deux échantillons paires ou indépendants.
- [4] Paradoxes issus de statistiques et de probabilités :
 - Paradoxe de Simpson;
 - Phénomène de Rogers;
 - Paradoxe des anniversaires;
 - Paradoxe de Monty Hall.

Page 33 – Statistiques et probabilités

- Retrait de certaines notions spécifiques et de l'élément 5 de la compétence
- Précisions supplémentaires sur des contenus prescrits
- Disciplines d'enseignement



info-sh@education.gouv.qc.ca